

aro

Association
région Oron

Jorat · Haute-Broye



Procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal de l'ARO tenue le mercredi 14 avril 2005 à la cafétéria du centre sportif à Oron-la-Ville

M. Bardet, Président, ouvre la séance à 20h15, salue la presse et souhaite une cordiale bienvenue aux 14 délégués présents.

La commune de Peney-le-Jorat est excusée

L'ordre du jour proposé sera suivi sans modification :

1. Ouverture - Assermentation
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2004
3. Election du comité (article 19 des statuts de l'ARO)
4. Communications du Comité de Direction
5. Divers et propositions individuelles.

Avant de commencer la séance le président annonce que la secrétaire du Conseil intercommunal, Madame Christel Dorthe a souhaité être déchargée de sa fonction et propose, pour la remplacer, si personne ne voit d'incompatibilité, la secrétaire de l'ARO. Madame Danielle Hilty-Maret est nommée secrétaire du Conseil Intercommunal et fonctionnera dès ce soir.

1. Assermentation

Le Président procède à l'assermentation de MM. Bernard Serex, délégué de la Commune de Chesalles et Albert Cusin, représentant de la CERO au comité de direction.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2004

Aucune remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Programme de développement ARO 2005-2006

Le Président donne la parole à **M. J.-C. Serex, président du Comité de Direction de l'ARO**, qui explique les buts de ce programme, pas entièrement nouveau, car des actions sont déjà en cours.

L'ARO a reçu cette année Fr. 54'000.- du canton et il a été clairement signifié que si l'ARO ne présentait pas de projets de développement, le risque existait que ce montant soit remis en question.

Il ne s'agit pas de documents achevés, il faut maintenant en prendre connaissance et les travailler. Y introduire les notions de développement durable (Agenda 21). Repenser en tout temps à l'identité régionale.

Répondant aux différentes interrogations **M. Serex** relève encore que la charte va donner un accent pour **travailler ensemble**, la région pourrait s'élargir avec les communes qui viennent de partir et d'autres qui pourraient être intéressées.

Les différents points du document (ci-annexé) sont présentés et expliqués. Le président J.-C. Serex, ainsi que le secrétaire général, R. Dapples donnent toutes explications et le document sera transmis aux communes et aux délégués pour avis sur la faisabilité et la priorité des actions proposées.

4. Communications du comité

- Recherche de nouveaux membres pour le comité
- Mettre à l'agenda date du prochain CI, soit le **mercredi 15 juin 2005** à 20 h 15

5. Divers et propositions individuelles

M. Taillens, il serait bien que nous travaillions ensemble pour harmoniser les règlements (épuration, construction, déchets, etc.)

M. Bardet relève que si cela présente une aide pour certaines communes, cela peut aussi être une trop grande contrainte.

M. Taillens pense qu'avec les règlements de plus en plus complexes pour un municipal, il serait bien d'avoir un conseiller pour ces questions techniques, un bureau régional qui pourrait soutenir les communes ou bien auquel on pourrait confier certaines tâches.

Question à étudier. Un tel bureau existe à Echallens auquel nous pourrions nous adresser pour toute information complémentaire.

Ph. Bardet relève que les priorités devraient porter sur le fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance, le comité pourrait présenter un nouveau préavis.

La parole n'étant plus demandée, **Le Président** remercie le comité de direction, rappelle qu'il y a des places à repourvoir au sein du comité de direction et clôt la séance à 22h15.

Oron-la-Ville, le 16 mai 2005, pour le Conseil Intercommunal :

Le président :

La Secrétaire :

Philippe Bardet

Danielle Hilty-Maret